L'ACTION MUNICIPALE Rythmes scolaires **P. 14** | LE POINT AGGLO Projet de territoire **P. 17** | ILS FONT CHOLET La Folle Journée **P. 21**

CHOLET *mag*

DOSSIER **P. 8**

Budget 2018

N° 314
JANVIER 2018

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR

CHOLET l'entreprenante

Changement de rythme

Le retour à la semaine de 4 jours de classe étant désormais possible sous certaines conditions, la Ville a lancé en octobre une consultation avant de se prononcer. Compte tenu des résultats, la Ville propose d'organiser le temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2018 (lire aussi p. 14).

« Nous avions dit que nous donnerions les résultats de cette consultation avant la fin de l'année. Parce qu'il est important d'informer les familles, pour qu'elles puissent s'organiser pour la rentrée. C'est ensuite au Directeur Académique qu'il reviendra d'accorder ou non la dérogation et de tenir compte des propositions que nous faisons sur les horaires, notamment du matin. »

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet

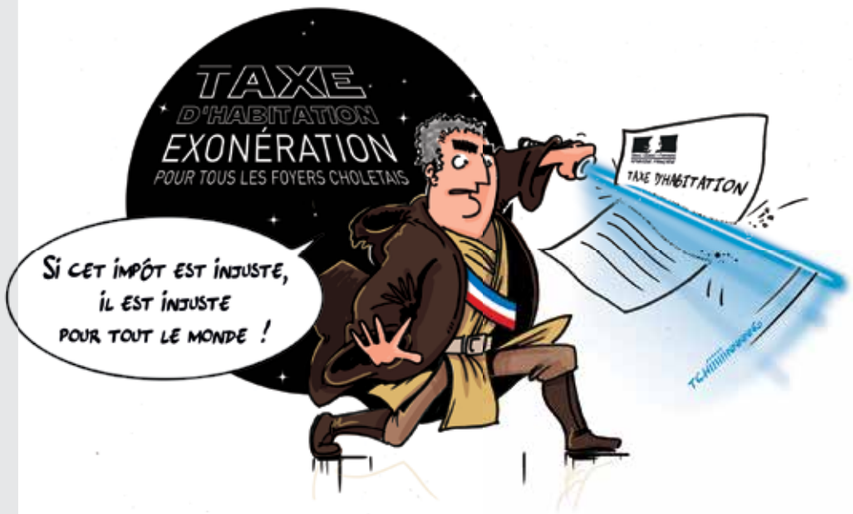

Coup de canif dans l'contrat

La loi de modernisation de la justice du XXIe siècle, en vigueur depuis le 1er novembre 2017, prévoit le transfert de la gestion et des archives des dossiers de PACS aux mairies.
Pour compenser l'absence de transfert financier de l'État, la Ville de Cholet demandera aux intéressés de s'acquitter de frais de dossier couvrant une partie des charges : 50 € pour un PACS, 30 € pour un "dépacsage" et 20 € pour une modification.

« Je maintiens que l'État aurait dû transférer les ressources financières. Dès qu'il le fera, nous supprimerons ces tarifs. »

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet

Prise directe

Le Conseil municipal est désormais retransmis en direct par la Télévision Locale du Choletais. Sur le canal 33 de la TNT et sur le site internet de la chaîne

tlc-cholet.com

Rediffusions le mardi à 20h30, le mercredi à 15h30 et le samedi à 10h.

Prochain Conseil municipal :
8 janvier - 18h30

TLC TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS CANAL 33 TNT

Dans le secteur

Le Département a engagé une étude sur la sectorisation des collèges publics du Choletais, basée sur l'analyse des effectifs des années précédentes et sur des projections démographiques. Les préconisations sont les suivantes :

- maintien des 5 collèges avec modification des sectorisations
- fermeture du collège Colbert avec modification des sectorisations
- fermeture du collège Du Bellay avec modification des sectorisations

Il est dommage que ces travaux aient été diffusés dans la presse, créant une légitime inquiétude. À moins de deux mois des premières portes ouvertes et réunions d'information dans les établissements, cette décision du Département est susceptible d'avoir un effet sur le choix du collège par les familles pour la rentrée prochaine.

La Ville souhaite le maintien des 5 collèges publics de Cholet et demande au Conseil Départemental d'être associée étroitement à l'analyse et la prise de décision.

UNE ANNÉE RICHE À PARTAGER

Le 9 juillet 2018, Cholet vivra au rythme du plus grand événement sportif gratuit de la planète : le Tour de France. À l'occasion de sa 105e édition, la Grande Boucle et son cortège de stars du cyclisme seront dans notre ville pour la quatrième fois (1936–1998–2008 et 2018) dans le cadre d'un contre-la-montre par équipe. Cette épreuve reine est exigeante et met en valeur des profils inattendus. Elle sera passionnante, dynamique et haletante j'en suis convaincu ! Le Tour de France est le troisième plus important événement sportif mondial après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football. C'est pour Cholet une visibilité tant au niveau national qu'international. L'impact médiatique est exceptionnel : retransmise sur plus de 100 chaînes et suivie dans 190 pays, la Grande Boucle est la meilleure vitrine pour notre territoire. Cette manifestation est bien plus qu'un événement sportif, c'est aussi une fête populaire et un formidable levier pour l'économie locale.

La Grande Boucle est la meilleure vitrine pour notre territoire.

Au lendemain de cette exceptionnelle manifestation, les travaux de rénovation des Halles, tant attendus par les Choletais et les commerçants, débuteront avec l'obligation de ne pas perturber l'activité de ces derniers. La vie des Halles continuera en effet. Les travaux se dérouleront en site occupé et des dispositions seront prises afin de limiter les nuisances pour les clients et pour les commerçants. Les Halles sont un espace chargé d'Histoire, notamment durant les guerres de Vendée, de récits ou encore d'anecdotes. Elles témoignent d'une vie économique et commerciale intense depuis plusieurs siècles et de la diversité architecturale de notre pays, au-delà des changements de site. À quoi ressembleront les Halles de demain ? Il s'agissait d'imaginer les Halles en repensant tout un quartier avec son stationnement, ses circulations, ses espaces verts… La réhabilitation des Halles est une opération destinée à moderniser, transformer le cœur de ville. Relevant à la fois de l'aménagement urbain et de la création architecturale, les nouvelles Halles seront un bâtiment à la hauteur du potentiel économique et social du lieu. Le cœur vivant en restera le producteur et ses produits. Véritable centre économique, ce nouveau lieu de vie renforcera l'attractivité de la ville. Les Halles répondront aux exigences d'une clientèle attirée par des espaces contemporains dédiés aux échanges, à la convivialité et à la détente tout au long de l'année.

Autre quartier qui se verra transformé en 2018 : le quartier Favreau-Les Mauges. L'ouverture du quartier sur la ville est un des grands enjeux de cette opération. La réhabilitation complète de la Maison de l'Enfance destinée aux enfants et aux familles, constitue la première étape : mise aux normes, accessibilité et redistribution des espaces intérieurs sont à l'ordre du jour. Le chantier doit s'achever à l'été 2018.

Enfin, les travaux de modernisation de l'usine d'eau potable de Ribou s'achèveront en 2018. Construite en 1957, l'usine de production d'eau potable accomplit sa nécessaire modernisation, son premier objectif étant d'augmenter sa capacité de production d'eau potable et garantir une meilleure qualité de l'eau. En effet, bien avant le Grenelle de l'Environnement, le développement durable est déjà inscrit dans les politiques de l'Agglomération du Choletais.

Le 11 décembre dernier, le Conseil municipal a examiné les orientations budgétaires de la Ville pour l'exercice 2018 et a décidé d'étendre l'exonération de la taxe d'habitation à tous les Choletais. Le Président de la République, s'est engagé lors de sa campagne présidentielle, à ce que 80 % des ménages soumis à la taxe d'habitation (TH) soient progressivement exonérés de la charge que représente cet impôt, au motif que cet impôt était injuste et afin de redonner du pouvoir d'achat aux ménages. Pourquoi seulement 80 % des ménages seraient visés par cette disposition ? Si cet impôt est injuste, il l'est pour l'ensemble des contribuables et non pour 80 % d'entre eux. Emmanuel Macron et son Gouvernement osent dire aux Français que seuls 20 % d'entre eux continueront à contribuer au budget de leur commune. Cette réforme démagogique pose un vrai problème de discrimination fiscale car l'injustice fiscale subsistera pour les 20 % des ménages qui continueront à payer la taxe d'habitation et qui acquittent déjà plus de 80 % du produit de l'impôt sur le revenu. Au nom du principe d'égalité devant l'impôt, l'exonération doit être applicable pour l'ensemble des ménages. Le Président Macron oppose les contributeurs et les bénéficiaires de l'impôt, ce qui paraît contraire à une société équitable.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que l'ensemble des Choletais bénéficient de cette exonération progressive, d'où la délibération qui permet d'ouvrir un abattement complémentaire pour les 16 % qui la paieraient encore si on se contentait de la censure gouvernementale.

J'ai cependant pleinement conscience du risque dans le cadre du contrôle de légalité par la Préfecture. Je regrette que l'AMF (Association des Maires de France) qui dans son fonctionnement coûte très cher aux communes, se contente de gesticulations et ne porte aucun contre-projet crédible. Pour préserver le principe du consentement à l'impôt, une vraie réforme fiscale tant nationale que locale ne saurait opposer les ménages. L'impôt doit être payé par tous pour être plus juste. C'est pourquoi je milite pour une réforme sérieuse qui pourrait se préparer sur deux ou trois ans et qui enfin construirait l'ensemble de notre fiscalité sur deux piliers, modernité et justice.

2018 sera donc une année riche pour notre territoire ! Je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2018.

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais

LE COURANT PASSE

En partenariat avec la Ville, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (Siéml) a installé sept bornes de recharge pour véhicules électriques à Cholet, accessibles avec ou sans abonnement. À noter : la Ville de Cholet offre 2h de stationnement (hors parking en enclos) aux usagers de véhicules électriques, à condition de bien mettre en évidence la pastille verte Crit'Air (certificat-air.gouv.fr) et le disque bleu justifiant l'heure d'arrivée.

DON D'UN JOUËT

L'Association des Amis du Musée a fait don d'une œuvre de Michel Jouët, artiste d'abstraction géométrique, au Musée d'Art et d'Histoire. L'accrochage officiel du tableau a eu lieu samedi 2 décembre, en présence de l'artiste, de Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, et des élus.

TOUS EN JAUNE

Les plus courageux n'ont pas eu peur de braver le froid hivernal de cette nouvelle édition du Tour de Cholet, dimanche 3 décembre. Tous ceux qui le souhaitaient étaient invités à participer "en jaune".

Déguisés, perruqués, maquillés, chapeautés, l'idée était de marquer le passage du Tour de France à Cholet le 9 juillet prochain.

AUX CÔTÉS DES AÎNÉS

Le mois de décembre a été marqué par l'inauguration de deux importants programmes de rénovation de la résidence autonomie La Girardière et de l'EHPAD La Cormetière. Depuis septembre 2013, La Girardière a connu des travaux de modernisation et de mise en conformité de ses 79 logements. Coût total : 4,8 millions d'euros.

La Cormetière quant à elle a bénéficié depuis septembre 2012 d'une vaste opération de réhabilitation pour un montant de 8 millions d'euros : création d'une extension de 500 m² puis réhabilitation des 82 chambres.

Gilles Bourdouleix, Président de l'Agglomération du Choletais, accompagné de Philippe Algoët, Vice-Président en charge de la Politique gérontologique et d'Isabelle Leroy, Vice-Présidente du Conseil régional, a inauguré ces nouveaux espaces dédiés aux aînés.

JUNIORS

Ils sont 22. Les nouveaux conseillers municipaux juniors – collégiens de 5ème et 4ème – ont été élus en octobre dernier au sein de leur établissement scolaire. Élus pour un mandat de 2 ans, ils ont été officiellement installés le 25 novembre lors d'une séance plénière en présence de Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, et des membres de l'équipe municipale.

NUIT DES TROPHÉES

Cholet, fière de ses sportifs, a récompensé les meilleurs d'entre eux pour la saison 2016/2017, jeudi 14 décembre, à la Salle des Fêtes lors de la Nuit des Trophées. Une édition spéciale cette année, placée sous les couleurs du Tour de France, qui fera étape à Cholet le 9 juillet prochain.

EN ROUTE POUR LE TOUR

En amont de la Nuit des Trophées, la Ville de Cholet recevait Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France, pour une conférence sur les secrets et anecdotes de la Grande Boucle. Il était accompagné de Jean-Paul Ollivier, dit "Paulo la science", la voix du Tour pendant près de 40 ans. L'occasion d'aborder les spécificités techniques et sportives de l'étape choletaise du Tour de France 2018, un contre-la-montre par équipe de 35 km : *"un parcours très rythmé, après deux étapes de plaine. C'est certainement à Cholet que les premiers écarts vont se creuser"*, a confié Christian Prudhomme.

L'année 2018 en vidéo
cholet.fr

GILLES BOURDOULEIX

ET LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITENT

UNE TRÈS BELLE

ANNÉE

2018

Direction de la Communication - Ville de Cholet/AdC - décembre 2017

La carte de voeux en vidéo cholet.fr

CHOLET l'entreprenante

INVITÉ SURPRISE

Pour célébrer le début des animations de Noël et marquer la fin des travaux de rénovation de l'église Notre-Dame, le père Noël et l'un de ses lutins sont descendus du ciel, en rappel le long de la façade. Une surprise réalisée avec la complicité des clubs d'escalade : l'AESM et le Club Alpin Français du Choletais. Une façon originale de dévoiler la qualité du travail réalisé sur l'édifice, dont l'architecture est désormais mise en valeur par un jeu de lumières dynamiques.

BUDGET 2018
BON SENS ET RIGUEUR

Le Conseil municipal a adopté le budget 2018 le 11 décembre dernier. La Ville de Cholet construit un budget sérieux et prudent.

Parce qu'elle souhaite maintenir un service public de qualité pour ses habitants, la Ville de Cholet, dans un contexte national tendu, poursuit ses efforts sur ses coûts de fonctionnement tout en poursuivant son désendettement. Cette stratégie lui permet de préserver la qualité du service public local et sa capacité d'investissement, au bénéfice de projets servant le rayonnement et l'attractivité de Cholet.

Objectifs du budget 2018 :

- conserver un service public de qualité pour les Choletais
- baisser les dépenses de fonctionnement
- augmenter l'épargne prévisionnelle de la collectivité
- limiter la dette de la collectivité

Un contexte national tendu

Les Lois de finances successives de l'État se sont traduites chaque année par une réduction importante des concours financiers versés aux communes. La Ville de Cholet connaît ainsi plus de 12,3 millions d'euros de pertes cumulées entre 2013 et 2018. D'où l'importance d'une gestion maîtrisée.

Malgré ce contexte difficile, la Ville de Cholet, grâce à la poursuite de ses efforts sur ses coûts de fonctionnement, construit un budget 2018 sérieux et prudent. Pour autant, elle ne renonce pas à l'investissement, générateur d'activité économique et d'emploi, et continue sur la voie du désendettement.

LE BUDGET 2018 EN CHIFFRES

Budget global
72,5 M€

Plan d'équipement
8 M€

Fonctionnement

+ recettes 56,7 M€

− dépenses 52,3 M€

Encours de la dette
1 122 € PAR HABITANT

moyenne des collectivités de même strate : 1 475 €

PAROLE D'ÉLU

Michel Champion
Premier Adjoint au Maire
Finances

"Le budget 2018 s'inscrit dans un contexte financier contraint compte tenu des dispositions relatives aux finances locales envisagées par le projet de loi de finances 2018. ***Comme le budget familial, le budget de la collectivité est géré avec rigueur, transparence et bon sens, et dans le souci permanent de préparer l'avenir.*** *Une saine gestion qui permet de recourir à l'autofinancement plutôt qu'à l'emprunt. En 2018, la Municipalité poursuit son programme d'équipement pour répondre au mieux aux attentes des Choletaises et des Choletais."*

Trois questions à Gilles Bourdouleix

1- Pourquoi cette décision ?

"J'ai souhaité que la Ville de Cholet aille plus loin afin de corriger les incohérences de la réforme actuelle de la taxe d'habitation soutenue par le Président de la République et son Gouvernement. Et c'est pourquoi, au regard du principe constitutionnel d'égalité devant l'impôt et afin de corriger les injustices de la suppression de la taxe d'habitation pour une partie seulement des contribuables, le Conseil municipal souhaite faire bénéficier des dispositions d'exonération progressive de la taxe d'habitation à l'ensemble des ménages sur son territoire."

2- Concrètement, comment cela va-t-il s'appliquer ?

"Le Conseil municipal a décidé d'appliquer les abattements de 30 % en 2018 puis 35 % supplémentaires en 2019 pour l'ensemble des Choletaises et des Choletais assujettis à la taxe d'habitation, y compris aux foyers fiscaux qui ne sont pas concernés par le "dégrèvement progressif à l'euro près" prévu par l'État."

3- Quel manque à gagner pour la Ville et comment le compenser ?

"Nous avons chiffré le manque à gagner à 1 million d'euros par an. Pour compenser, nous avons donc augmenté nos taux de taxe d'habitation et de taxe foncière de 2,5 %. C'est certes plus que le 1 % que nous avions annoncé. Mais nous sommes toujours dans une démarche de fiscalité maîtrisée avec un taux de 17,10 % pour la taxe d'habitation en 2018. À titre d'exemple : un Choletais qui a payé 100 € de taxe d'habitation en 2017 sera exonéré de 30 € en 2018. Il paiera en définitive 70 € auxquels s'ajoutent 2,50 €. Et dans trois ans, notre seule variable d'ajustement sera la taxe foncière. Il faut préciser qu'actuellement, près de 4 000 foyers sur 24 000 bénéficient déjà d'abattements dits sociaux décidés par le Conseil municipal. Ils ne seront pas impactés par la hausse des taux. Cette décision est équitable et juste pour l'ensemble des foyers fiscaux et nous permet de préserver la maîtrise de l'évolution de notre budget, contrairement à ce que voudrait instaurer l'État. La vitalité de la démocratie locale et le dynamisme de notre ville seraient ainsi en grande partie préservés. ***Si jamais notre mesure n'était pas acceptée par le contrôle de légalité, bien évidemment, on reviendrait à une augmentation du taux de 1%, comme nous le faisons chaque année depuis 2008."***

Taxe d'habitation : "Concrètement, tous les Choletais paieront moins que l'an dernier."

Lors de la Conférence Nationale des Territoires puis lors du 100e Congrès des Maires, le Président de la République a confirmé sa volonté d'exonérer de taxe d'habitation 80% des ménages. Le chef de l'État justifie cette réduction d'impôt de 10 milliards sur les impôts locaux en considérant qu'il s'agit de *"la mesure la plus essentielle et la plus juste pour le pouvoir d'achat"*. Si l'objectif de restituer du pouvoir d'achat aux ménages est légitime, l'État aurait pu retirer un de ses impôts plutôt que de supprimer celui des communes, en particulier lorsque la taxe d'habitation représente plus d'un tiers du levier fiscal local.

En séance du 11 décembre, le Conseil municipal a voté l'exonération progressive de la taxe d'habitation pour tous les Choletais.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si la délibération sera enregistrée par l'État.

À quoi servent vos impôts ?

Des prestations de qualité pour tous, dont le prix payé par les usagers est nettement inférieur à leur coût réel. Des logements et de nouveaux quartiers qui font grandir Cholet. Des investissements qui améliorent notre qualité de vie et renforcent l'attractivité de la ville. Nos impôts locaux contribuent à financer, de manière solidaire, des services et des projets utiles à tous.

Comparons le coût réel des services et le coût moyen payé par les usagers.

Restauration scolaire

coût réel **14,26 €** par repas | **ce que je paie en moyenne** **2,76 €** par repas

Crèches et halte-garderies

coût réel **10,88 €** par heure | **ce que je paie en moyenne** **1,37 €** par heure

Accueil de loisirs
Cholet Animation Enfance

coût réel **6,01 €** par heure | **ce que je paie en moyenne** **1,53 €** par heure

Théâtre Saint-Louis

coût réel **60 €** par place | **ce que je paie en moyenne** **15 €** par place

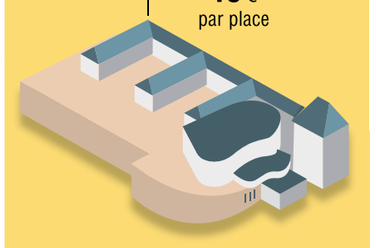

GlisséO - piscines

coût réel **11 €** par entrée | **ce que je paie en moyenne** **3,80 €** par entrée

Le quartier Favreau-Les Mauges est inscrit dans un programme de rénovation urbaine. La réhabilitation de la Maison de l'Enfance en est la première étape.

© AGENCE FARDIN

Le projet d'aménagement du quartier de la Gare est inscrit pour un montant de 288 000 € en 2018.

Des efforts sur le fonctionnement

Face à une diminution des recettes, la Ville fait des efforts pour contenir ses dépenses de fonctionnement et ses charges de personnel. La Municipalité poursuit ainsi sa politique bienveillante, prudente et raisonnable en matière de ressources humaines (pas de création de poste, organisation optimisée des services, remplacements limités).

Elle maintient également sa politique d'économies dans le cadre d'une gestion maîtrisée du patrimoine de la collectivité. L'autofinancement dégagé grâce à la bonne gestion de l'équipe municipale permet d'avoir un recours modéré à l'emprunt. Parallèlement, la Ville maintient son soutien financier à ses partenaires et notamment aux associations.

L'investissement préservé

La Ville maintient son niveau d'investissement autour de 8 millions d'euros (dépenses d'entretien des équipements inclus). Cette somme est injectée dans l'économie locale, où elle bénéficie aux entreprises et à l'emploi. Parmi les opérations majeures prévues en 2018 figurent notamment :

- réparation et entretien des équipements communaux, des voiries, de l'éclairage public et des espaces verts : 4,7 M€
- rénovation urbaine du quartier Favreau : 795 203 €
- travaux d'accessibilité des bâtiments : 350 000 €
- projet d'aménagement du quartier de la Gare : 288 000 €
- lancement des travaux du lotissement Grégoire : 372 947 €

La gestion saine de la Ville, caractérisée par des efforts en faveur de la réduction des coûts de fonctionnement et par le maintien de la capacité d'autofinancement de la collectivité, permet à cette dernière de préserver ses marges de manœuvre et de poursuivre son désendettement. Une stratégie financière payante pour Cholet qui, tout en maintenant un bon niveau de service public pour ses habitants, investit pour renforcer sans cesse son rayonnement et son attractivité.

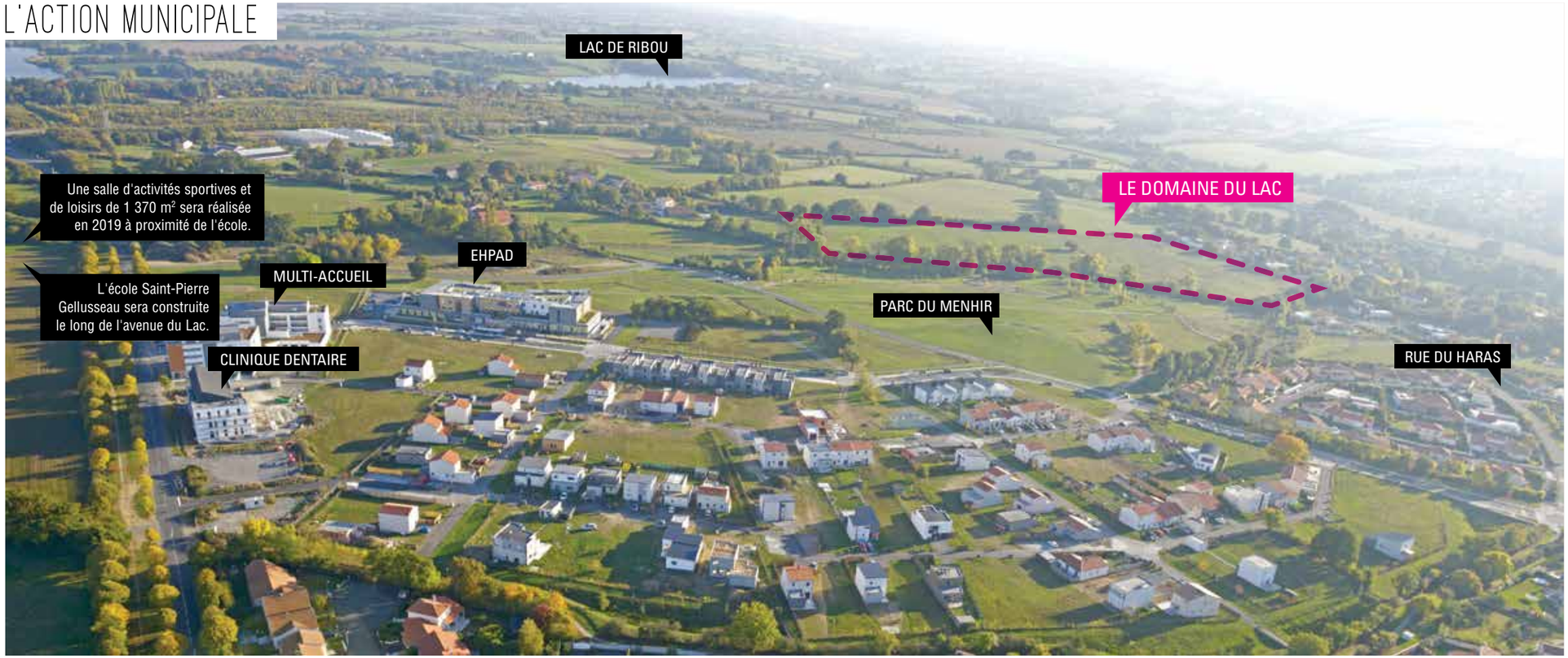

DE NOUVEAUX TERRAINS CONSTRUCTIBLES AUX PORTES DE RIBOU

Un nouveau secteur de logements voit le jour à quelques encablures du lac de Ribou. La Ville de Cholet a confié la commercialisation de ce programme baptisé Domaine du Lac à l'aménageur Alter public.

"Le Domaine du Lac, c'est la nouvelle zone constructible que la Municipalité a souhaité ouvrir à la commercialisation", explique **Frédéric Pavageau**, Adjoint au Maire en charge du dossier. *"Avec cette nouvelle opération, la Ville étend sa gamme en proposant des terrains spacieux, libres de constructeurs, dans un environnement prisé."*

Le programme est localisé dans le sud-est de Cholet, entre le Parc du Menhir et le lac de Ribou, qui est directement accessible par un chemin de randonnée attenant. Entre ville et nature, dans le prolongement direct du quartier des Hauts de Moine, l'accès au Domaine du Lac se fera par la rue du Haras.

450 à 850 m²

Dans un premier temps, 31 parcelles (lots libres) et 10 lots groupés sont mis en vente, avant la commercialisation d'une seconde phase dans les prochaines années (une cinquantaine de lots supplémentaires). Chargé de l'opération, l'aménageur Alter a déjà posé les options d'un certain nombre de particuliers sur ces terrains dont la superficie varie entre 450 et 850 m².

La viabilisation devrait démarrer au cours du premier trimestre 2018. Durant l'été, les premières constructions pourraient déjà sortir de terre.

RENSEIGNEMENTS
Alter public
80 rue Saint-Bonaventure
02 41 46 80 41
anjouloireterritoire.fr

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

À deux pas du quartier Val de Moine, les familles installées au Domaine du Lac pourront bénéficier de toute l'offre de services qui se développe actuellement dans cette partie de la ville. Des équipements et services créés par la collectivité et par le secteur privé.

Le quartier propose à ce jour :
- un multi-accueil (32 places en crèche et 12 en halte-garderie)
- une clinique dentaire
- un EHPAD (maison de retraite de 74 chambres)
- des cellules commerciales
- un parc public de 10 hectares
- une desserte de bus : ligne n°5

Et bientôt :
- une école maternelle et élémentaire
- un équipement d'activités sportives et de loisirs, doté de 2 grandes salles modulables

Une école au Val de Moine en 2019
Le groupe scolaire Saint-Pierre Gellusseau (maternelle et élémentaire), situé actuellement dans le quartier des Calins, s'installera en septembre 2019 dans un bâtiment flambant neuf construit le long de l'avenue du Lac. Appuyé par la Ville de Cholet, ce projet est porté par l'Enseignement catholique.

Les agents en charge du recensement 2018

RECENSEMENT 2018
2 178 FOYERS CONCERNÉS

Les opérations de recensement se déroulent du 18 janvier au 24 février. Elles concernent 1 224 adresses de la Ville de Cholet. L'enquête commandée par l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques, revêt un caractère obligatoire.

Les données recueillies sont indispensables pour définir et orienter les politiques du territoire en matière de transport, d'équipements publics, d'aménagement. Elles servent également à analyser l'emploi. Bien évidemment, les réponses apportées sont protégées par le secret et permettent l'élaboration de statistiques.

Déroulement de l'enquête

Un courrier d'information est distribué entre le 10 et le 17 janvier afin de prévenir du prochain passage de l'agent recenseur. L'enquêteur qui vient se présenter aux domiciles concernés par le recensement, est identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle sont apposées son identité, sa photographie et la signature du Maire. Lors de son passage, il remet aux occupants du logement des imprimés à compléter.

L'INSEE incite à répondre en ligne sur le site **le-recensement-et-moi.fr** muni du code d'accès et du mot de passe remis par l'agent recenseur. **Simple et rapide**, cette solution remplace le retour papier du questionnaire, même si cette possibilité existe toujours.

INFOS
Hôtel de Ville – Bureau du recensement
02 72 77 22 44
insee.fr

RYTHMES SCOLAIRES : UNE PROPOSITION POUR LA RENTRÉE 2018

La Ville de Cholet a organisé du 13 au 25 octobre une concertation sur les rythmes scolaires. La démarche, nécessaire pour rédiger une proposition qui puisse s'appliquer dès la rentrée des classes 2018, prend en compte les avis exprimés par les différents acteurs qui gravitent autour de la vie scolaire. Elle est actuellement sur le bureau du Directeur Académique de l'Éducation Nationale. La réponse du Directeur Académique est attendue au plus tard en février.

La consultation individuelle et anonyme a concerné les parents et les enseignants des écoles publiques comme des écoles privées, les agents du service Scolaire de la Ville, les agents du service Animations Sports et Loisirs, ceux des OGEC ainsi que les associations et les centres sociaux.

Les Conseils des écoles publiques ont également été invités à se prononcer, conformément aux dispositions fixées par le Ministère de l'Éducation.

Une majorité s'est prononcée en faveur de la semaine de 4 jours. La Ville qui a entendu les arguments relatifs aux bénéfices des apprentissages placés le matin, propose d'allonger les matinées et de répartir les horaires de journée de classe de la manière suivante : 8h30-12h et 14h-16h30, soit 4 matinées de 3h30 et 4 après-midi de 2h30.

La proposition concerne uniquement les écoles publiques. L'organisation du temps scolaire et les horaires de classe des écoles privées étant du seul ressort des écoles elles-mêmes.

INFOS
Service scolaire
02 72 77 23 60

ANI'M SPORTS VACANCES

Les vacances d'hiver approchent, les Ani'M Sports Vacances aussi. Les inscriptions sont à effectuer en ligne via **monespacefamille.cholet.fr, du 3 au 14 février inclus.** Pour les familles qui n'ont pas encore créé leur espace personnel, une vidéo explicative, accessible dès la page d'accueil, indique toutes les étapes à suivre.

Les activités sont programmées par tranches d'âge et réparties de la façon suivante :

- enfants nés en 2012, 2013
- enfants nés en 2010, 2011
- enfants nés en 2007, 2008, 2009

Ces animations sont réservées aux habitants de Cholet et du Puy Saint Bonnet. Les plannings d'activités sont disponibles auprès du service Accueil-Mon espace famille et consultables sur **monespacefamille.cholet.fr**

Si votre foyer n'est pas équipé d'un ordinateur, le Service Accueil-Mon espace famille, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, se tient à votre disposition.

INFOS
Service Accueil-Mon espace famille
02 72 77 24 26 (choix 1)

STATIONNEMENT : DU NOUVEAU DEPUIS LE 1ER JANVIER

Comme annoncé dans Cholet mag de décembre, la **réforme du stationnement payant** sur voirie est entrée en vigueur au 1er janvier 2018. Concrètement, si vous ne prenez pas de ticket à l'horodateur ou si vous dépassez la durée limite, vous n'aurez plus de Procès-V erbal (PV) mais un Forfait Post-Stationnement (FPS) à régler. 25€ en cœur de ville et 20€ en zone verte. Le stationnement sur voirie, limité à 2h, reste toujours payant du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et gratuit le dimanche et les jours fériés. **Les tarifs horaires ne changent pas** : 1€/h en cœur de ville et 0,50€/h en zone verte, avec selon les zones la première 1/2 heure toujours gratuite.

Toutes les explications sur cholet.fr

LA RUE SAINT-PIERRE EN ZONE VERTE

La portion de la rue Saint-Pierre (entre la rue Salbérie et la rue de la Moine) bascule en zone verte, impliquant une baisse du tarif horaire de 1€/h à 0,50 €/h.

BOOSTEE EN PARRAIN

Le rappeur choletais Boostee est le parrain d'esCAPade 2018. Le jeune artiste récemment nominé aux NRJ Music Awards sera présent pour un showcase.

© CÉDRIC BOUGNOUX

DES LOISIRS POUR S'ÉVADER

Le forum esCAPade, dédié aux loisirs et vacances adaptés a lieu samedi 20 janvier de 14h à 18h à la Salle des Fêtes.

La 8e édition du forum esCAPade, initié par le Groupe de Travail pour la Promotion de la Personne Handicapée de la Ville de Cholet, a lieu samedi 20 janvier à la Salle des Fêtes. Comme pour les éditions précédentes, ce salon s'ouvre toujours plus aux loisirs en associant plusieurs acteurs sportifs et culturels locaux, qui œuvrent tout au long de l'année en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en proposant et développant des loisirs pour tous.

Changer le regard

Ouvert à tous publics valides ou non, cet événement se donne notamment pour objectif d'être un lieu de rencontres et d'échanges. *"Ce salon propose un espace de rencontres entre les personnes en situation de handicap et les professionnels des vacances et des loisirs adaptés à ce public spécifique. Les visiteurs sont ainsi encouragés à s'ouvrir sur de nouvelles pratiques sportives ou culturelles, à lever leurs réticences, à pratiquer une activité qu'ils pensaient inaccessible. Les associations de soutien aux personnes handicapées y seront aussi présentes pour créer du lien"*, indique **Laurence Texereau**, Adjoint au Maire délégué aux Solidarités. *"Ce rendez-vous a pour but de banaliser le handicap en changeant le regard que les personnes portent sur leurs concitoyens. Il s'agit de montrer que toute personne, valide ou non, est capable, parfois capable autrement, et surtout capable avec les autres"*, complète **Benoît Martin**, Conseiller municipal en charge de l'événement. Le souhait formulé ici est d'ouvrir la société sur le monde du handicap.

INFOS
Marie David-Juchs
02 72 77 21 35
Programme et exposants : **cholet.fr**

COMMERÇANT LABELLISÉ HANDI BIENVEILLANT PAR LA VILLE DE CHOLET

Le forum esCAPade est aussi l'occasion de promouvoir le label Handi-bienveillant, créé par la Ville à l'attention des commerçants choletais.

2018

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU VÉLO !

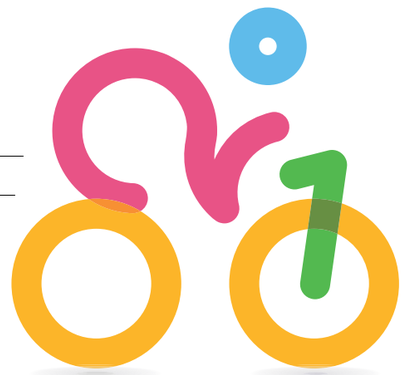

Direction de la Communication - Ville de Cholet/AdC - décembre 2017

La carte de voeux en vidéo
cholet.fr

CHOLET l'entreprenante

LYCÉES : BOURSE COMMUNALE

La bourse communale d'enseignement secondaire est une aide que la Ville de Cholet a choisi d'attribuer à des élèves scolarisés en lycées publics et privés, dont les familles sont domiciliées à Cholet ou au Puy Saint Bonnet. Pour l'obtenir, ces familles doivent déjà être bénéficiaires d'une bourse nationale (avec un minimum de 7 parts de base). Montant de cette bourse versée par la Ville de Cholet (à titre indicatif) : 81 € par enfant et par an.

Comment faire la demande ?

Les élèves scolarisés sur Cholet peuvent retirer le dossier directement auprès du secrétariat de leur établissement. Pour ceux scolarisés hors Cholet, le dossier est disponible au service Scolaire, à l'Hôtel de Ville, et sur **cholet.fr**, chaîne thématique "Éducation". **Les dossiers doivent être complétés et transmis au service Scolaire avant le 28 février 2018** (les dossiers parvenus après cette date seront systématiquement rejetés). Ils doivent être joints d'une photocopie de l'avis définitif de la notification d'attribution de la bourse nationale (7 parts de base minimum) et d'un relevé d'identité bancaire ou postal des parents. À noter : si le titulaire du compte est l'élève, l'autorisation parentale doit être également complétée.

INFOS
Service Scolaire
Hôtel de Ville (niveau 0)
02 72 77 23 60

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE CHOLETAIS

Définir un projet de territoire afin de fixer un cap pour l'Agglomération du Choletais, voici l'objectif que se sont fixé les élus intercommunaux réunis en séminaire le 9 décembre dernier. Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet et Président de l'Agglomération du Choletais, précise les grandes lignes de ce projet.

"Ensemble, élus communautaires et municipaux, habitants, entreprises, nous allons construire une agglomération ouverte et solidaire. Une agglomération qui avance avec ses voisins. Avec Mauges Communauté notamment, des projets sont déjà à l'étude dans le domaine de l'eau et de la culture. Toujours avec les Mauges mais également avec l'Agglomération du Bocage Bressuirais, nous travaillons aussi sur la gestion des déchets."

Fédérer

"En son cœur, le Choletais se veut tout aussi solidaire. Son équilibre rural-urbain, qui défend l'idée d'une agglomération aux multiples temporalités, est une richesse qui doit profiter à tous, tout comme les services qu'elle propose. Transports, loisirs, culture… quelle que soit sa commune de résidence, l'accès à ses services devra être facilité. Mais je suis conscient que tout ne pourra se faire du jour au lendemain.

L'enjeu est que chaque habitant s'approprie le territoire et se sente réellement citoyen choletais. De grands événements et manifestations vont nous aider à fédérer davantage : le Carnaval de Cholet, la fête aérienne Fou d'Ailes, la course cycliste Cholet Pays de la Loire… Nous comptons aussi sur des clubs sportifs qui font vibrer nos couleurs : Cholet Basket, la Stella Sport La Romagne, le Stade Olympique Choletais…

Enfin, nous allons poursuivre et renforcer notre action auprès des entreprises, afin de maintenir le caractère entreprenant et audacieux du Choletais. L'agglomération accueillera de nouveaux investisseurs et sera aux côtés de ses entreprises pour les aider à trouver les 1 600 salariés qui manquent actuellement.
Parce que l'ADN du Choletais, c'est avant tout son économie. Une économie forte dominée par le secteur industriel. Il faut soutenir sa croissance et faciliter son expansion. La santé de notre économie conditionne la création de services et d'équipements qui renforcent la qualité de vie et attirent de nouvelles entreprises qui, à leur tour, génèrent de nouveaux emplois. C'est un cercle vertueux."

ET MAINTENANT ?

L'adoption du projet de territoire sera soumise au vote du Conseil de Communauté le 18 janvier. Courant février, les habitants et les élus des communes de l'agglomération recevront dans leur boîte aux lettres un document de présentation du projet, ainsi que le programme d'actions qui en découle. Ce programme d'actions représente un investissement de 100 millions d'euros sur la période 2018-2025.

Les élus intercommunaux réunis en séminaire au Théâtre Saint-Louis le 9 décembre dernier. Objectif : définir un projet de territoire pour la nouvelle Agglomération du Choletais.

Le Portugal, invité d'honneur du Salon du Tourisme

SALON DU TOURISME DÉPAYSEMENT ET EXOTISME

Le Parc des Expositions de la Meilleraie, en partenariat avec l'agence de voyages Richou, organise les 20 et 21 janvier le Salon du Tourisme. Ouverte les deux jours, de 10h à 18h, la manifestation célèbre le Portugal, invité d'honneur de l'édition 2018.

L'événement qui se déroule tous les deux ans, attire plus de 10 000 visiteurs en quête de pittoresque, de destinations nouvelles et d'autres plus traditionnelles. La centaine d'exposants venus de toute la France et de l'étranger, est là pour répondre à leur attente. Des tombolas, des jeux avec de nombreux lots à gagner et des animations sont proposés tout au long du week-end. Un espace est dédié aux conférences d'une quinzaine de minutes chacune. Les exposants y présentent une multitude de lieux à découvrir et abordent les informations indispensables au bon déroulement des séjours envisagés avec en prime, des conditions exceptionnelles tout spécialement pour le Salon. Au menu du week-end, une restauration assurée par "Les délices du Portugal", restaurant choletais. De la musique, des chants et des danses (association portugaise du Choletais), égaieront les allées de la Meilleraie.

Nouveauté

Un espace dédié au vin fait son apparition cette année. Il accueille des domaines de plusieurs régions viticoles et bien sûr, des vins portugais seront mis en évidence. En outre, en lien avec le tourisme, il sera proposé par les professionnels de la vigne des animations autour du vin et des visites qui retracent les différentes étapes de la vinification, ainsi que des dégustations. Des domaines viticoles disposent également de chambres d'hôtes. Ils s'inscrivent ainsi dans des propositions touristiques à découvrir.

INFOS
Parc des Expositions de la Meilleraie
2 avenue Marcel Prat
02 41 62 27 91

10 ANS DE FITNESS

Dans la foulée de la création des piscines en décembre 2007, le complexe GlisséO a ouvert l'espace de remise en forme le 8 janvier 2008. À l'occasion de ses 10 ans, le désormais espace "Fitness" propose 4 semaines d'animations.

- **Jusqu'au 18 février**
  Moins 10 % sur tous les abonnements au Fitness, des cartes à points pour valoriser les abonnés, des offres parrainage
- **du 8 au 14 janvier : SEMAINE 100 % NUTRITION**
  Quelle nutrition pour la pratique sportive ?
  Avec des dégustations
- **du 15 au 21 janvier : SEMAINE 100 % CARDIO**
  Challenge par équipe, flash bike
- **du 22 au 28 janvier : SEMAINE 100 % ZEN**
  Soirée spéciale le 26 janvier à partir de 20h (sur réservation)
- **du 29 janvier au 4 février : SEMAINE 100 % MUSCULATION**
  Challenge individuel, circuit-training.
  Participation des joueurs du SOC.

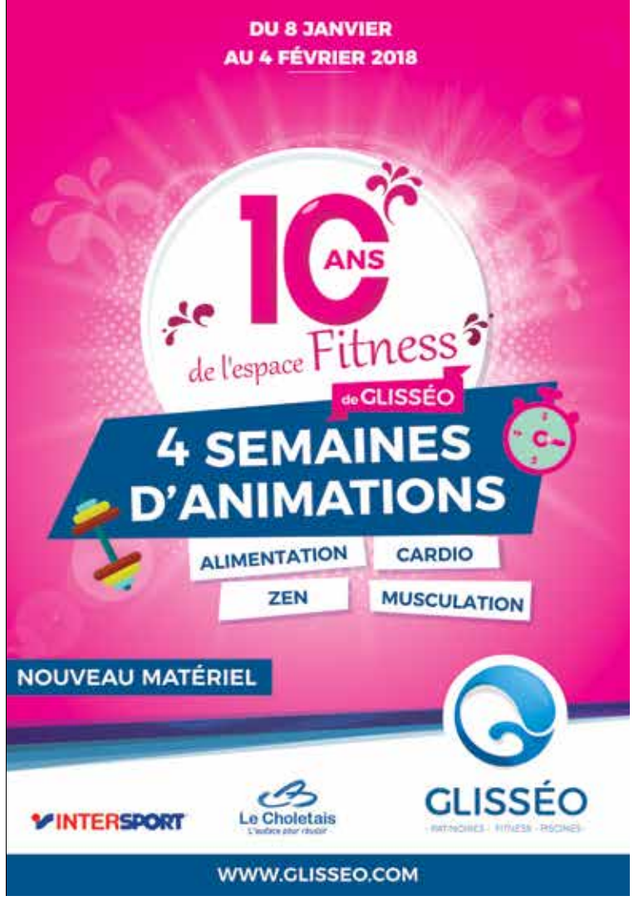

UN PARC D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE

L'Agglomération du Choletais a inauguré vendredi 1er décembre, la cinquième phase de la zone d'activités du Cormier.

Le long de la RD160, le Cormier 5 s'étend sur 69 hectares.

"Le projet a été anticipé dès 2010 pour devenir aujourd'hui une réalité économique d'envergure, avec la commercialisation d'une plate-forme logistique d'une superficie de 19 hectares (56 000 m² et 250 emplois actuellement). Il ne reste plus à ce jour, que 30 ha disponibles dont 10 font l'objet de contacts et d'options. Les démarches en cours nous obligent à la confidentialité sur les entreprises concernées" explique **Michel Champion**, Vice-Président de l'AdC en charge de l'Économie.

La vocation du Cormier 5 est d'abord industrielle, même si elle réserve une place aux entreprises du secteur tertiaire et aux services aux entreprises (informatique, restauration). Les terrains viabilisés seront par ailleurs raccordés à la fibre optique, un argument supplémentaire à mettre en avant par Alter Public, la Société d'Économie Mixte en charge de l'aménagement de la zone pour le compte de l'Agglomération du Choletais. Avec des lots constructibles pouvant varier de 5 000 m² à 7 hectares, il offre une capacité d'adaptation permettant de répondre à tous types de demandes.

Le site bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Au sud-ouest de Cholet, le long de la RD160, à proximité immédiate de l'axe Nantes-Bressuire (RN249), proche du raccordement à l'autoroute A87, **le Cormier 5** s'étend sur 69 hectares. Desservi par l'échangeur Dénia, il prolonge les 4 secteurs du Cormier déjà commercialisés.

Anticiper les besoins

Le Choletais est le deuxième bassin industriel des Pays de la Loire. Pour conforter cette place, l'agglo n'a pas cessé d'**anticiper** les demandes d'implantations et/ou de développement, en disposant de réserves foncières au sein des zones pour répondre aux sollicitations souvent urgentes. C'est avec ce même état d'esprit que la création d'une future zone est envisagée (lire encadré).

Accompagner

Si la Direction du Développement économique s'appuie sur les zones d'activité pour favoriser le développement des entreprises, elle met en œuvre parallèlement une action d'accompagnement global de l'entreprise : aide technique dans l'instruction des dossiers (bornage, branchements, permis de construire...), montage des dossiers financiers, rôle de facilitateur et de mise en relation entre partenaires.

Elle s'investit également dans le domaine de l'emploi, où elle met en œuvre des moyens pour faciliter les recrutements, prenant en compte la mobilité, le travail des conjoints, le logement. Le **Forum de l'Emploi** qui se tiendra le 23 mars prochain, événement auquel sont associés le MEDEF, Pôle Emploi, les associations d'entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Agence Régionale, a pour objectif, en fédérant les compétences humaines et institutionnelles, de participer à l'essor économique du territoire.

LES ZONES STRATÉGIQUES ET L'EMPLOI

- Le Cormier 190 ha – 4 600 emplois
- L'Écuyère 160 ha – 1 850 emplois (hors Michelin)
- La Bergerie – 45 ha – 860 emplois

Zone de Clénay
Dans le prolongement du Cormier, aux portes de la RD160, de la RN249 et de l'A87, la commercialisation est prévue à l'horizon 2021.

INFOS
Direction du Développement économique
02 72 77 26 30

24 étudiants du Lycée de la Mode ont travaillé en étroite collaboration avec l'entreprise Textile du Maine.

UNE TENUE "MADE IN LE CHOLETAIS"

"L'Office de Tourisme du Choletais est la vitrine du territoire. La nouvelle tenue des hôtesses d'accueil doit être la représentation du savoir-faire local" indique **Myriam Hervouet**, directrice de l'établissement.

En 2016, elle confie au **Lycée de la Mode** la création d'un vêtement pour ses 8 hôtesses d'accueil. 24 élèves en classe de BTS relèvent le défi. Le cahier des charges précise que le vêtement doit être en matière non froissable, élégant et doit permettre de se sentir à l'aise. Les étudiants s'en inspirent pour dessiner les premières ébauches (stylisme). Elles prendront vie ensuite sous l'impulsion d'un travail de modélisme. Sous les conseils des professeurs qui accompagnent les créateurs, un cache-cœur et une tunique sont retenus.

Une phase de mise en volume vient révéler les difficultés éventuelles de la réalisation des projets. Le cursus permet aux étudiants l'apprentissage de leurs futurs métiers au travers d'une expérience vivante. *"Ce travail pluridisciplinaire a fait progresser les élèves"* souligne **Florence Ordonneau**, enseignante technique au Lycée de la Mode.

La seconde partie du projet concerne la fabrication des modèles finalisés. Un partenariat avec l'entreprise **Textile du Maine** basée à Montilliers, spécialisée dans le vêtement et l'accessoire de luxe, est alors conclu. *"Nous voulions travailler avec des élèves qui s'impliquent dans l'industrialisation de leur projet, afin de les préparer à leur futur métier"* précise **Sylvie Chailloux**, fondatrice et co-directrice de l'entreprise Textile du Maine. Pendant des mois, les élèves du Lycée de la Mode découvrent tous les aspects de la fabrication et travaillent avec les salariés de l'entreprise de luxe.

Désormais, les hôtesses de l'Office de Tourisme du Choletais portent leur nouvelle identité vestimentaire, reflet d'une création originale et d'un savoir-faire industriel local.

OPÉRATION CARRIÈRES

Tous les deux ans, le Rotary Club de Cholet organise avec l'Agglomération du Choletais, un forum des métiers pour les élèves de 3ème du territoire. 1 300 élèves sont attendus vendredi 19 janvier à la Salle des Fêtes.

L'objectif est de faire se rencontrer des élèves et des professionnels de tous horizons. *"Il s'agit pour les professionnels d'échanger avec les jeunes, de leur parler de leur métier. Ils sont là pour leur donner le plus d'informations possible, sur les contraintes, les avantages, les conditions de travail. Les études permettant d'y accéder sont bien sûr abordées"*, indique **Nicolas Texereau**, membre du Rotary en charge de l'action.

Une première approche

Pour cette 28e édition, plus de 150 professionnels sont présents. Ils viennent de l'industrie, du social, de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé, de l'hôtellerie, de la mode, de la sécurité... En amont de la journée, un guide pédagogique est remis aux jeunes pour préparer leur visite et faciliter leurs choix d'orientation. Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) est également présent pour les guider. Le but : donner aux jeunes une base de réflexion pour les aider à construire un projet d'orientation.

D'APRÈS VISUEL SERVICEPLAN

DR

Ensemble Palisander, quatuor de flûtes à bec

FOLLE JOURNÉE

Une invitation vers un nouveau monde.
La Folle Journée en Région du 23 au 28 janvier.

PRATIQUE

Billetterie ouverte à l'Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet - Cholet
02 41 49 80 00
vendredi 12 janvier à partir de 13h

Cholet ouvre les portes de ses équipements culturels au voyage promis par la programmation de la Folle Journée 2018. C'est la seizième fois que la Ville de Cholet participe à l'événement. Un spectacle théâtral, deux conférences et dix-huit concerts seront donnés au Théâtre Saint-Louis, à l'auditorium Jean-Sébastien Bach, au Jardin de Verre et à la Salle César Geoffray (conférence du 26/01).

"La musique classique ne doit pas être l'apanage d'une élite culturelle et intellectuelle" annonce **Roger Massé**, Vice-Président de l'Agglomération du Choletais, en charge de la Culture. L'élu se réjouit par ailleurs d'une tarification à la portée du plus grand nombre (de 2 à 12 € selon les concerts) et souligne l'impact de l'événement sur la population choletaise. Roger Massé rappelle que cette année encore, les musiciens amateurs de Cholet sont associés à la manifestation. Les formations du Conservatoire (Orchestre Symphonique, Maîtrise, Ensemble Vocal Rossini, Orchestre Harmonique de Cholet) seront présentes tout au long du dernier week-end de janvier.

Les 150 concerts programmés en région pour la 24e édition de la Folle Journée, abordent l'exil des grands compositeurs. *"Le thème retenu il y a quatre ans, brûlant d'actualité, s'est transformé en : Vers un nouveau monde"* déclare **René Martin**, directeur artistique de la Folle Journée. Il est des exils subis pour des raisons politiques surtout au XXe siècle, des exils intérieurs dont Beethoven est l'illustration en raison d'une surdité qui le coupait du monde extérieur. Il existe aussi l'exil qui résulte d'un choix amoureux, voire celui né du désir de découvrir d'autres contrées, d'autres cultures, nécessaire ouverture au monde, condition de l'épanouissement du génie créateur. Ils ont tous été propices à l'écriture d'œuvres musicales majeures. Pour l'anecdote, Sergueï Prokofiev, exilé ukrainien, séjourna à Saint-Brévin-les-Pins où il composa en 1921, le 3e concerto pour piano.

Myriam Garreau, Conseillère Régionale des Pays de la Loire, indique que ce grand événement musical irrigue 15 villes et communes du territoire. Cet investissement géographique allié à une tarification adaptée, donne à la Folle Journée la dimension qu'elle revendique et qui se veut à la portée de tous les publics. À Nantes et aux villes partenaires habituelles (Saint-Nazaire, Cholet, Saumur, Fontevraud, Laval, Sablé-sur-Sarthe, La Flèche, La Roche-sur-Yon, Challans, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers et Vouvant), s'ajoutent cette année deux nouveaux sites : Changé (Mayenne) et Savenay (Loire-Atlantique).

INFOS
Programme détaillé sur **cholet.fr**

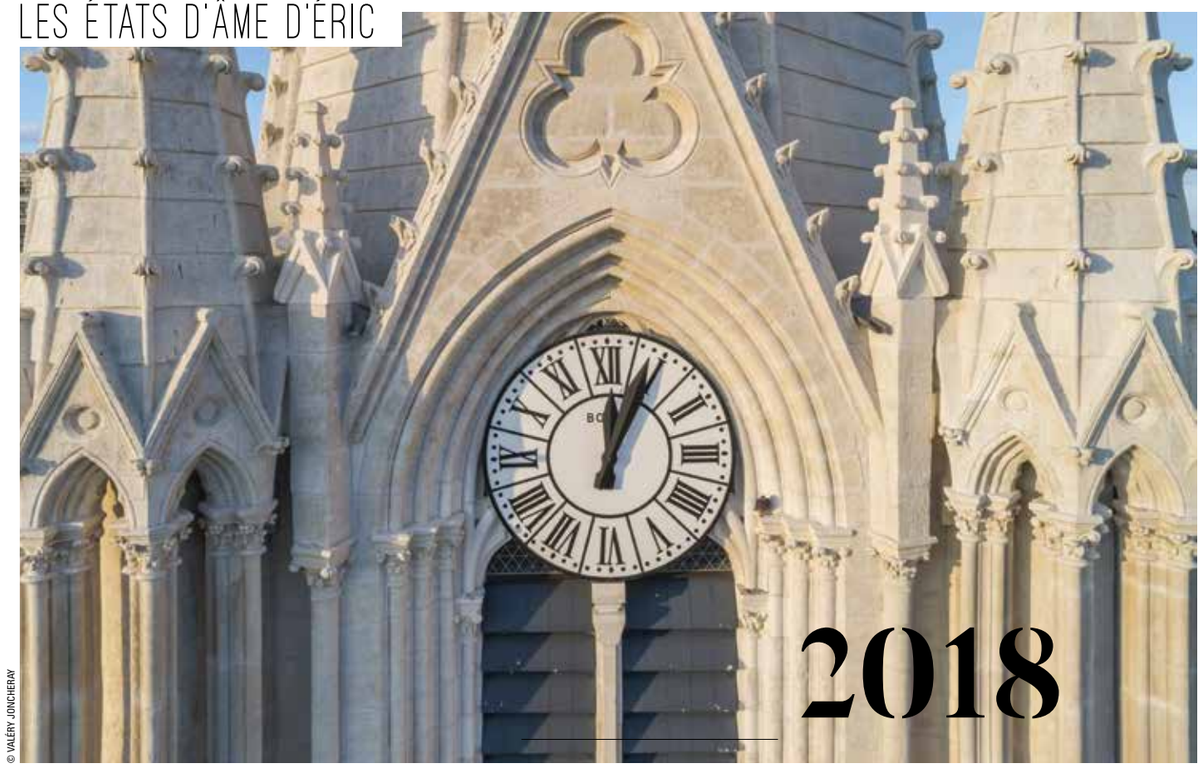

© VALÉRY JONCHERAY

Cette nouvelle année sera exceptionnelle à n'en pas douter. Le programme est déjà bien rempli. Il est fait des manifestations auxquelles les Choletais ont toujours prêté une attention particulière. Leur fidélité, leur engouement en attestent. Cette vie animée dira encore une fois que notre territoire ne manque ni de souffle, ni d'envergure. D'autres événements, dont le plus populaire et le plus suivi sera certainement l'étape du Tour de France du 9 juillet, viendront égayer la vie de Cholet dans les mois à venir. De toute évidence, 2018 ne sera pas une année en demi-teinte.

2017 nous a préparé déjà à l'exception : souvenez-vous ! Dès le 1er janvier, la Communauté d'Agglomération du Choletais fusionnait avec la Communauté de Communes du bocage, fusion renforcée par l'adhésion de six communes (Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois) pour devenir une seule et unique entité : l'**Agglomération du Choletais**. 26 communes, 106 000 habitants, 788 km², autant de nombres qui caractérisent ce territoire qui s'étend sur plus de 50 km d'Est en Ouest. Au-delà de l'inventaire algébrique, c'était dès le départ, un défi ambitieux à relever. Il ne consistait pas à faire cohabiter des territoires anachroniques mais à les faire vivre ensemble, à les unir dans une réalité présente et à les faire s'entrevoir dans un devenir commun. L'un industriel urbain, à la population dense ; l'autre plus agricole, vinicole, rural et à la population plus dispersée, devaient se compléter, se conjuguer aux mêmes ambitions et parler impérativement de leur futur en mêlant leur savoir-faire, leur identité historique, leur originalité. Les différences étaient réelles et elles demeurent. Elles sont plus que jamais, voulues comme une complémentarité, appréciées comme une diversité constructive, une chance revendiquée.

Pendant que les femmes et les hommes de l'Agglomération apprenaient à se connaître mieux, à travailler ensemble, à échanger dans des buts devenus plus communs qu'autrefois, les élus du nouveau territoire ont affirmé les projets audacieux qui dessinent l'Agglomération du Choletais de demain. De la culture à l'emploi, du sport à l'environnement, de l'économie au tourisme, de l'enseignement supérieur

L'ESQUISSE A FAIT PLACE À UNE RÉALITÉ

à la santé, tous les aspects d'un esprit communautaire ont été abordés pour rendre l'AdC toujours plus attractive et la faire connaître comme un territoire riche d'initiatives et de créativité. La volonté, la détermination des forces en présence, qu'elles soient institutionnelles, du secteur des entreprises ou des associations, citoyennes également, laissent entrevoir de beaux jours, un avenir promis à l'expansion et à l'épanouissement. L'esquisse a fait place à une réalité qui se manifeste déjà et nous convie sans délai, à nous inscrire dans la mouvance porteuse. L'année qui déroule devant nous le tapis de ses 365 jours, nous invite au cheminement collégial et nous serons tous là, encore et toujours, unis, rassemblés, pour qu'elle soit une belle aventure.

La pendule fait bouger la plus longue de ses aiguilles dans un bruit mat et régulier. Elle égraine les secondes avec cette régularité qui ne laisse place à aucune fantaisie. Le calendrier, lui, s'en amuse… un peu. Il a pris cette distance nécessaire qui fait compter le temps, non plus en si petites parcelles, mais en jours, en semaines et en mois. Qu'importe l'intervalle, dans l'Agglomération on sait que le temps érode l'insurmontable, qu'il apaise les oppositions. On a appris depuis longtemps que la patience mène à la réussite. ■

POURQUOI SE GARER À MONDEMENT?

Proche des commerces de la rue Nationale, le parking Mondement propose de nombreux avantages. Une solution facile pour se stationner en cœur de ville.

INFOS
Service Stationnement
02 72 77 20 90
cholet.fr

Situé à l'angle de la rue du même nom et de la rue des Bons-Enfants, à moins de 150 mètres des commerces de la rue Nationale, le parking Mondement propose 357 places (121 à l'extérieur et 236 dans la partie couverte). Un système d'affichage dynamique à l'entrée du parking permet d'informer les usagers du nombre de places restantes. Il ne faut donc pas hésiter à descendre dans la partie couverte pour trouver de la place.

Avec un tarif particulièrement attractif à 0,80 € de l'heure (payable par ¼ heure, soit 0,20 €), le parking Mondement constitue une offre complémentaire aux parkings Travot et Arcades Rougé. Il propose en outre les mêmes avantages :

- la première 1/2 h gratuite (offerte par la Ville)
- les commerces adhérents de Cholet Vitrines offrent 1h de stationnement à partir de 20 € d'achat (chèque parking)
- gratuit les dimanches et jours fériés
- abonnements mensuels : 7h30-20h30 à 25 € ou 24h/24 à 50 € (tarifs 2018)
- 3 places "Famille" : plus larges que les emplacements ordinaires, elles garantissent sécurité et confort pour sortir du véhicule enfants et poussettes. Ces places sont disponibles aux mêmes tarifs que les emplacements classiques.
- surveillance vidéo 7j/7 et 24h/24.

FORFAITS À 0,80 €

Pour garantir des prix de stationnement abordables, la Municipalité a fait le choix d'une gestion directe. La souplesse de cette organisation permet de proposer des tarifs attractifs et de les adapter aux besoins et aux usages. Ainsi, sur les parkings Mondement, Travot et Arcades Rougé, **les forfaits midi (12h-14h) et nuit (20h-8h) passent à 0,80 €**. Cette mesure permet à tout usager détenteur d'un chèque parking de se stationner gratuitement sur ces plages horaires. Un levier fort pour le dynamisme du centre-ville et son attractivité commerciale.

EN ROUTE POUR LE TOUR

Le Tour de France 2018 fait étape à Cholet. Un contre-la-montre par équipe, le 9 juillet, autour de Cholet (Cholet, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-André-de-la-Marche, La Romagne, La Séguinière, Cholet) sur une distance de 35km.

La vidéo du tracé, publiée sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter a suscité intérêt, curiosité et engouement.

Elle est à voir sur la chaîne Youtube de la Ville de Cholet.

1 969

498 PARTAGES

6 210 CLICS

63 488 VUES

@villedecholet

Rejoignez-nous !

© ARCHIVES AFP

Arrivée des coureurs au vélodrome de Cholet lors du Tour de France de 1936

EN ATTENDANT LE TOUR !

PREMIER PASSAGE

1936, le Tour de France connaît, avec les premiers congés payés, un succès inédit. Pour la première fois de son histoire, Cholet se prépare à recevoir une étape du Tour.

Vendredi 31 juillet 1936, 11h30, Cholet fébrile, attend l'arrivée des coureurs du Tour de France partis de La Roche-sur-Yon à 10h45. Le vélodrome de l'Oisillonnette est noir de monde. Répondant à l'appel du Véloce-Club Choletais, bureaux, magasins et ateliers ont donné congé à leur personnel. Pour l'occasion, la ville est pavoisée de drapeaux tricolores et une joyeuse effervescence règne partout.

Venant de Mortagne, les premiers coureurs font leur apparition quinze bonnes minutes avant l'heure prévue. Ils empruntent la route de Mortagne, la rue Nationale et le boulevard Gustave Richard puis ils pénètrent au vélodrome chaudement acclamés par la foule. Magne, le leader des français, et le belge Maës, tenant du maillot jaune, sont particulièrement applaudis.

© ARCHIVES AFP

Maës et le landau Guérineau

Après l'épreuve, les coureurs prennent un peu de repos sous le regard curieux du public. Maës se fait remarquer poussant un autre coureur dans un landau. Sachant qu'il allait être papa, la maison Guérineau lui a offert une voiture baby sport dernier modèle.

À 13h30, après un tour d'honneur sur la piste, les coureurs partent pour Angers, salués par la foule massée le long du parcours. Au vélodrome, la fête ne s'arrête pas pour autant. Diverses épreuves sont organisées avec les coureurs locaux : épreuve de vitesse, épreuve individuelle sur 5 km et épreuve réservée aux débutants.

Sources :
Archives municipales de Cholet

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES

C'EST QUOI

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

Pourquoi ? Quoi ? Comment ? Où ?

**Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville.
Les enfants et les jeunes aussi peuvent donner leur avis. Et ils ont de très bonnes idées.
C'est pour ça qu'existe le CMJ : le Conseil Municipal des Jeunes.**

Les jeunes conseillers y découvrent le travail du Maire et des élus pour faire de leur ville un meilleur endroit où vivre. Ensemble, ils montent même des projets : encourager à trier les déchets, collecter des jouets pour Noël, aider les personnes handicapées...

Les idées ne manquent pas !

CONSEIL MUNICIPAL des jeunes DE CHOLET

Qui participe ?

22 élèves de 5ème et 4ème des collèges de Cholet (Colbert, Clemenceau, Trémolières, Du Bellay, Bretonnais, Jeanne d'Arc, Saint-Joseph) et de l'Institut Médico-Éducatif Bordage Fontaine ont été élus en octobre dernier pour un mandat de deux ans.

Et comment ça fonctionne ?

C'est du travail d'être conseiller. Toute l'année scolaire, les jeunes élus se réunissent tous les 15 jours pour imaginer des actions en faveur de l'environnement, du cadre de vie, de la solidarité, de la culture... Ils sont accompagnés par Natacha Poupet-Bourdouleix, Adjoint à la Citoyenneté, et une animatrice. Régulièrement, ils rencontrent les élus, les services et les partenaires de la collectivité, pour prendre conseil et surtout soumettre leurs idées.

Comme ça, tout le monde est gagnant : les jeunes apprennent à devenir des citoyens et participent à construire la ville de demain.

En travaillant main dans la main, adultes et enfants peuvent viser loin.

© Illustrations Shutterstock

CHOLET PASSION

QUARTIER DE LA GARE : UN DE NOS PROJETS URBAINS MAJEURS

Investir durablement pour le territoire afin d'accueillir les Choletais et les entreprises dans des conditions optimales est naturellement la politique menée par la municipalité depuis de nombreuses années.

Vous le savez, la création de l'axe ferroviaire Angers-Niort en 1864 et la gare de Cholet, ont marqué la ville de Cholet avec la multiplication des échanges commerciaux qui ont contribué à l'industrialisation de la cité.

Le quartier de la Gare est un enjeu d'aménagement majeur, initié par la Ville depuis 2005, puis en partenariat avec l'Agglomération du Choletais depuis 2016. Son urbanisation est, pour notre ville, l'un des projets notables des années à venir.

Les gares entretiennent en général une relation intime avec l'évolution de nos villes : elles ont favorisé leur développement non pas comme simples spectatrices mais comme actrices.

La gare de Cholet, depuis le début du développement des réseaux ferrés, fait ainsi partie de notre quotidien et nous accompagne dans les étapes de construction de la ville d'aujourd'hui. Elle constitue un équipement qui n'est pas neutre dans notre ville.

Les réseaux de transport existent pour servir le territoire. Nous sommes ainsi en présence de deux modes de culture : le ferroviaire et l'aménagement du territoire qui sont très différents. Les périmètres urbains et ferroviaires doivent interagir ; le but étant d'obtenir une vision partagée et globale du territoire.

Si l'enclavement du quartier de la gare de Cholet pouvait être une opportunité en 1870, sa situation géographique, séparée physiquement du centre-ville par le réseau ferré, est délicate.

C'est ainsi qu'un projet de renouvellement urbain ambitieux a été initié et encadré par la Ville. Les périmètres urbains et ferroviaires ont besoin d'interagir.

Le quartier nord de la Gare représente un fort potentiel de développement en termes de logements, de services et de commerces de proximité, susceptibles de contribuer à l'animation, autour de la gare, d'un pôle de centralité et de renforcer le dynamisme de l'hyper-centre.

Par ailleurs, il est également nécessaire de rendre perméable le secteur de la Gare qui, comme énoncé précédemment, constitue aujourd'hui une rupture entre deux quartiers du centre-ville.

Enfin, la Ville souhaite renforcer le positionnement et l'image de la gare non seulement dans la ville mais également dans tout le bassin de vie.

Face à ce constat, la Ville de Cholet, sous l'impulsion de l'équipe Cholet Passion, a entrepris un certain nombre d'études, de réalisations, et ce dès 2005, avec notamment l'inscription de deux emplacements réservés au plan local d'urbanisme (PLU) de Cholet. De plus, en 2006-2007, une étude de définition a été menée afin d'imposer un cadre urbain aux éventuels investisseurs.

En 2008, une orientation d'aménagement inscrite au PLU s'impose à tout aménageur-investisseur. Cette dernière est essentielle puisqu'elle prévoit notamment de favoriser le désenclavement et la structuration du quartier par le réaménagement des points de franchissements de la voie ferrée.

L'aménagement du site du Bon-Pasteur, ancienne propriété de la Ville, a été opéré dès 2012 autour de la construction d'un EHPAD en vue du transfert de la résidence Tharreau sur ce site.

En 2012, un protocole d'accord a été signé avec la SNCF pour formaliser un projet urbain cohérent entre le programme immobilier porté par la SNCF (sur son foncier) et le cadre défini par la Ville.

L'engagement politique est inscrit dans le Livre Blanc des Quartiers 2014-2020, avec pour objectifs de redynamiser ce quartier en pleine évolution, de proposer une entrée de ville chaleureuse et accueillante pour tous les voyageurs arrivant en gare, de réaliser un pôle d'échanges multimodal permettant de traverser Cholet en bus, en voiture ou à vélo depuis la gare, de faciliter les liaisons inter-quartiers et de reconquérir les abords de la gare, propriété de la SNCF.

Un plan d'échanges multimodal se doit d'être l'épicentre de la mutation d'un quartier. En train, en bus, à vélo, à pied, le pôle d'échanges multimodal doit pouvoir centraliser tous les modes de déplacement vers la gare, à différentes échelles.

Cependant, la restructuration au sein des groupes SNCF et Réseaux Ferrés de France (devenus SNCF Mobilités et SNCF Réseaux), les désaccords sur le portage du financement de la passerelle (à rénover, à créer...) et la période économique de 2013-2014 moins propice à l'investissement ont conduit à une absence d'opérationnalité de la SNCF.

Une dimension stratégique et partenariale est par ailleurs apportée au projet urbain de restructuration de la gare. La Communauté d'Agglomération du Choletais puis l'AdC a ainsi appréhendé dans sa globalité le projet urbain de la Ville et cet équipement structurant.

La gare de Cholet est la vitrine de tout un territoire, un équipement déterminant pour son développement, économique notamment, et un point d'échanges multimodal. Les enjeux respectifs de chaque gestionnaire autour de la gare doivent faire l'objet d'une réflexion collective avec l'ensemble des partenaires et aboutir à un aménagement cohérent et fonctionnel de ce secteur.

En 2017, un protocole de partenariat entre la Ville de Cholet, l'AdC, la Région, SNCF Réseaux et SNCF Mobilités a été signé afin d'inscrire la gare au cœur du renouvellement du quartier, de planifier et rendre cohérents les projets des différents partenaires. Une convention de financement des études d'accessibilité de la gare de Cholet a été parallèlement signée entre l'AdC, SNCF Réseaux, l'État et la Région.

Enfin en 2018, une convention de financement des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Cholet-Clisson sera signée. L'AdC, nullement obligée de financer ce projet (seule collectivité à participer au projet porté par la Région à hauteur de 72 %, par l'État à hauteur de 14 % et par SNCF Réseaux à hauteur de 10 %) montre son engagement. Il faut saluer l'effort de la Région des Pays de la Loire qui a décidé d'avancer la participation de l'État une fois de plus défaillant, irrespectueux de sa propre parole.

Vous le voyez, la réhabilitation du quartier de la Gare est un des projets majeurs de l'Agglomération du Choletais et de la Ville de Cholet. La vision d'ensemble est fondamentale pour en assurer la réussite.

L'équipe Cholet Passion
vous souhaite une très belle année.

TRANSFORMATION DU QUARTIER DE LA GARE : À METTRE SUR LES RAILS

Si différents quartiers de Cholet ont connu ces dernières années, à travers la réalisation d'équipements ou d' aménagements une transformation visible, celui de la gare fait un peu figure à ce jour de parent pauvre et plus particulièrement dans sa partie nord, côté boulevard de Strasbourg. Ce secteur de la ville est pourtant riche d'opportunités et dispose de nombreux atouts pour une recomposition exemplaire et sa transformation en véritable éco-quartier. Le point d'entrée de la démarche c'est bien sûr la présence des gares ferroviaire et routière. L'évolution des pratiques des Choletais en matière de déplacements avec une fréquentation en hausse des transports en commun , le développement du co-voiturage et l'usage accru de la bicyclette appellent de nouveaux agencements dans ce secteur de la ville : parking aménagé permettant d'élargir l'offre globale de places autour de la gare et du stationnement pour le co-voiturage, réseau de pistes cyclables convergeant vers ce quartier, abris pour vélos... C'est aussi faciliter la réalisation de logements et la présence de services venant utilement compléter la palette des commerces déjà présents. Tous ces éléments contribueraient à l'amélioration des services rendus aux Choletais tout en dynamisant le quartier.

Alors que le programme d'investissements de la municipalité est en fait largement constitué de la poursuite ou du lancement d'opérations débutées ou annoncées lors des précédents mandats, cette opération constituerait une véritable avancée dans la reconstruction de la ville sur la ville. Nous sommes prêts à soutenir ce projet, figurant dans notre programme dés 2014, s'il est porteur d'une véritable ambition de rénovation. Bonne année à toutes et tous.

Un nouvel élan pour Cholet

VÉLO JAUNE

EN ATTENDANT LE TOUR !

Cholet accueille la 3e étape du Tour de France le 9 juillet prochain : un contre-la-montre par équipe de 35 km. Pour lancer le compte à rebours, la Ville se met aux couleurs de la Grande Boucle et invite les Choletaises et les Choletais à participer à cette grande fête du vélo. L'idée ? Envahir la ville de vélos jaunes. Habitants et commerçants sont invités à décorer maisons, jardins, balcons, vitrines et devantures de boutiques avec de vieux vélos... repeints en jaune. Vous avez ce vieux vélo qui traîne au fond du garage depuis des mois et vous ne savez pas quoi en faire ? Avant d'aller le porter en réparation ou en dépôt à l'atelier Tandem de l'Écocyclerie (par exemple), pourquoi ne pas le relooker et l'arborer fièrement devant chez vous ?

Les services techniques de la collectivité joueront également le jeu en disséminant à plusieurs endroits de la ville, dans l'espace public, de vieux vélos récupérés et ainsi customisés aux couleurs du Tour.

Un clin d'œil original à cet événement sportif incontournable.

Le saviez-vous ?

Sur le Tour de France 1930, Henri Desgrange, créateur de l'épreuve, met fin aux équipes financées par les marques de cycles et impose un modèle de vélo unique pour chaque participant. Le vélo est jaune et fabriqué par Alcyon. Depuis, le Tour de France est revenu aux équipes de marques : Cofidis, Direct Énergie, AG2R, FDJ... Chacune d'entre elles utilise un matériel qui lui est propre. Pourtant, les vélos jaunes fournis par l'organisateur existent toujours. Si vous voyez passer le peloton, vous pourrez apercevoir ces drôles de vélos sur le toit des voitures d'assistance Mavic.

LES ADJOINTS À VOTRE ÉCOUTE

DANS VOTRE QUARTIER ET AU PUY SAINT BONNET

Prochaine permanence
mardi 20 février de 18h30 à 19h30

Si vous souhaitez un rendez-vous individuel avec un Adjoint, contactez le Secrétariat des élus au 02 72 77 21 00

Centre-ville | Salle de permanence
58 rue Saint-Bonaventure

Lorraine | Centre social du Planty
55 rue du Planty

Val de Moine | Hall de la Bruyère
4 rue Jean de la Bruyère

Turbaudières-Girardière | Ferme des Turbaudières
rue d'Azay-le-Rideau

Bretagne | Pôle cycliste
51 rue Saint-Éloi

Tuilerie-Leclerc | Champ de Foire - Parc des Prairies

Libération | Maison des associations Saint-Exupéry
26 rue Louis-Marie Grignion de Montfort

Calvaire-Monnet-Choletière | Centre social K'léidoscope
13 avenue Kennedy

Puy Saint Bonnet | Mairie du Puy Saint Bonnet

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
info@ville-cholet.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
adc@agglo-choletais.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@ville-cholet.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Cholet / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Michel CHAMPION / **CONTACT** Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@ville-cholet.fr / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF** Goulvenn DEBOIS / **RÉDACTION** Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU Goulvenn DEBOIS / **PHOTOS** Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock / **COMPOSITION** Valérie GOBLET / **IMPRESSION** ICI **DISTRIBUTION** Mediapost / Tiré à 30 000 exemplaires / **DÉPÔT LÉGAL** janvier 2018

Cholet mag est imprimé sur un papier Cocoon 60 silk composé de 60% de fibres recyclées.

Jeudi 11 janvier à 20h30
au Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations :
billetterie.cholet.fr

© QUENTIN CURTAT

BEN L'ONCLE SOUL

Deux ans après "À coup de rêves", Ben l'Oncle Soul dévoile son troisième opus intitulé "Under My Skin". Dans cet album, Ben rend hommage au légendaire crooner, Frank Sinatra. Un projet plein d'audace qui nous propulse dans une autre dimension, là où la Soul, le Blues, le Reggae et le Jazz se rencontrent. Le Soulman français reprend quelques-uns des grands standards de Jazz popularisés par Sinatra dans une Soul moderne et ensoleillée. L'artiste, d'origine caribéenne, nous livre des versions sucrées-salées étonnantes. Fidèle à lui-même, l'Oncle Ben conserve cette chaleur dans sa voix, des émotions à fleur de peau qui nous transportent entre Paris et New York. *"Ce qui m'a touché le plus dans l'œuvre de Sinatra, ce sont les textes"*, explique-t-il. *"J'ai voulu offrir à ces bijoux un nouvel écrin, créer des ponts entre les genres et les époques"*. S'il se détache totalement de l'interprétation originelle, Ben raccroche chaque mot, chaque message, à son âme et son vécu, des chansons qui lui collent dorénavant à la peau.

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur **cholet.fr**, contacter la Direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@ville-cholet.fr

Ne pas jeter sur la voie publique